

Paraît lorsque la
Municipalité le juge
nécessaire

(Affiché dans les trois
villages et publié sur le site
communal).

N° 06/2022

INFORMATIONS OFFICIELLES

www.goumoens.ch
greffe@goumoens.ch

Commune de
Goumoëns



Informations importantes – restriction d'eau potable

Les conditions de sécheresse prolongée provoquent une forte baisse du débit des sources, raison pour laquelle, nous vous demandons d'économiser l'eau, de suite et jusqu'à nouvel avis. Les fontaines communales raccordées au réseau seront fermées.

Il est vivement recommandé de limiter la consommation d'eau au strict minimum.

La Municipalité remercie l'ensemble des consommateurs et compte sur votre diligence pour que chacun puisse être approvisionné suffisamment en eau et ceci afin d'éviter une interdiction.

Feux - rappel

En raison de la sécheresse, des fortes chaleurs et d'un déficit important de précipitations prévalant sur le territoire cantonal, l'Etat de Vaud décrète une interdiction de faire du feu en forêt et à moins de 10 mètres des lisières prenant effet immédiatement et jusqu'à nouvel avis.

Nuit des Perséides

Chaque année, durant la première quinzaine du mois d'août, a lieu l'une des plus belles pluies d'étoiles filantes, les Perséides. Le projet du même nom s'est constitué en association à but non lucratif avec son siège à Orbe. La Commune de Goumoëns a décidé de participer à nouveau à cette action et éteindra ses éclairages publics à Goumoens-la-Ville **dans la nuit du 12 août au 13 août de 22h00 à 04h00**, afin d'offrir à toutes et tous, au moins une fois dans l'année, la vision de notre galaxie. En raison d'une manifestation et pour des questions de sécurité, le village d'Eclagnens restera éclairé.

La Municipalité